NOTICES SUR LES PLANTES RARES CULTIVÉES DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE, PAR...

Augustin-Pyrame : De Candolle

RAPPORT

SUR

LES PLANTES RARES OU NOUVELLES.

RAPPORT

SUR

LES PLANTES RARES OU NOUVELLES

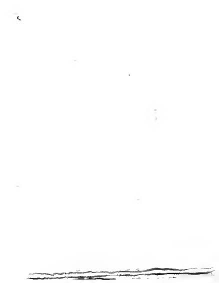
QUI ONT FLEURI

DANS LE JARDIN DE BOTANIQUE DE GENÈVE

PENDANT LES ANNÉES 1822 ET 1823;

PAR Mr DE CANDOLLE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE ET
DIRECTEUR DU JARDIN.

GENÈVE,
CHEZ J. J. PASCHOUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
1824.



RAPPORT

SUR

LES PLANTES RARES OU NOUVELLES

QUI ONT FLEURI

DANS LE JARDIN DE BOTANIQUE DE GENÈVE

PENDANT LES ANNÉES 1822 ET 1823;

PAR M.r DE CANDOLLE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE ET DIRECTEUR DU JARDIN.

Lu à la Société de Physique et d'Histoire naturelle, le 2 Octobre 1823.

DANS le premier volume de ses Mémoires, la Société a désiré insérer une notice sur les plantes intéressantes qui ont fleuri dans le Jardin. Je me conforme à ses intentions en continuant à lui présenter, pour le second volume, une notice des plantes sur lesquelles mon attention a été plus particulièrement dirigée depuis deux ans. Je suivrai le même plan que dans la notice précédente, à laquelle je me réfère à cet égard.

1. *Papaver bracteatum*. Lindl. coll. t. 23.

Pavot à bractées.

P. *Floribus bracteatis 4–6-petalis, capsulis glabris globoso-obovatis, sepalis adpresse pilosis, caulibus unifloris scabris foliosis, foliis bracteisque pinnatipartitis hispidis, lobis oblongis serratis.* ♃.

Cette belle espèce, née dans le jardin de graines envoyées par M. Fischer sous le nom de *Papaver orientale involucratum*, a été déjà décrite, comme espèce distincte, et figurée par MM. Lindley et Ker, j'ai seulement quelques notes à ajouter à leurs excellentes descriptions.

Elle ressemble beaucoup au Pavot d'Orient, mais cultivée à côté de ce dernier pendant deux années, elle a offert des différences qui ne permettent pas de la regarder comme une simple variété.

1.° Le Pavot à bractées fleurit huit à dix jours plus tôt que le Pavot d'Orient, quoique dans des circonstances semblables.

2.° Sa tige s'élève droite et ferme à environ trois pieds de hauteur, tandis que l'autre ne passait pas dans le même terrain un pied et demi à deux pieds.

3.° Les poils de la partie inférieure de la tige sont étalés comme dans le Pavot d'Orient, mais ceux de la partie supérieure, et surtout ceux du calice, sont absolument appliqués, tandis que dans le Pavot d'Orient ils sont tous étalés et hérissés.

4.° Les feuilles ont le pétiole plus court dans le Pavot

à bractées, leur couleur générale est verte et non glauque; elles se divisent de chaque côté en un plus grand nombre de lobes (10—12 au lieu de 7—8), ces lobes sont plus acuminés, presque toujours courbés en carène, au lieu d'être planes

5.° La fleur, qui dans le Pavot d'Orient est absolument nue, est enveloppée, dans la nouvelle espèce, d'une collerette persistante très-rapprochée d'elle, composée de deux rangs de trois bractées chacun, trois, inégalement incisées et foliacées, trois, plus intérieures ovales, entières, obtuses, assez semblables aux sépales. Ce caractère, quoique le plus apparent, n'est cependant pas le plus sûr, car le nombre de ces bractées est variable dans le Pavot à bractées, et j'en ai quelquefois trouvé une ou deux sous les fleurs du Pavot d'Orient.

6.° Les pétales, qui sont rouges et marqués à leur base d'une large tache noire, sont encore plus grands et plus beaux que ceux du Pavot d'Orient.

7.° L'ovaire, qui est obové presqu'en toupie et non presque globuleux, est couronné d'environ 18 stigmates rayonnans.

Ces deux espèces offrent indifféremment des fleurs à deux sépales et quatre pétales, ce qui est le cas le plus ordinaire parmi les Pavots, et à trois sépales et six pétales, ce qui se rencontre rarement chez les autres espèces. J'ai, en particulier, presque toujours trouvé le nombre ternaire dans le Pavot à bractées.

2. *Æsculus rubicunda* herb. amat. t. 367

MARONNIER rubicond.

Æ. Capsulis echinatis, floribus 4-petalis 8-andris, unguibus calyce brevioribus, foliolis 5-7 obovato-cuneatis acutis inæqualiter biserratis. ♄.

CETTE belle espèce de Maronnier est cultivée depuis quelques années dans divers jardins, sans que l'on connoisse sa patrie. Je l'ai reçue jadis de M. Bauman sous le nom d'*Æsculus carnea*. L'ayant vue en fleur, il y a dix ans, dans le jardin de Montpellier, je lui donnai, mais sans en publier la description, le nom d'*Æsculus coccinea*, et enfin la première description publiée est celle de l'herbier de l'amateur, où elle porte le nom d'*Æsculus rubicunda*, qui doit être adopté. Cet arbre ressemble beaucoup au Maronnier commun, mais il en diffère par des caractères suffisans.

1.° Il fleurit beaucoup plus jeune et moins grand; j'ai vu, soit à Montpellier, soit ici, des individus de 7 à 10 pieds de hauteur fleurir à côté d'individus du Maronnier commun qui ne fleurissoient point encore, quoique plus âgés et bien plus grands. Cette circonstance indique que notre nouvelle espèce ne viendra pas aussi grande que l'espèce commune, sur laquelle, au reste, elle se greffe avec facilité, ce qui donnera le moyen d'en avoir de grands individus.

Les feuilles sont très-glabres et d'un vert très-foncé, elles ont cinq à sept folioles, tandis que l'espèce commune

en a rarement cinq, et presque toujours sept, leurs dentelures sont plus aigues que celles du Maronnier d'Inde, plus irrégulières, et les folioles peuvent presque être dites deux fois dentées

Les fleurs forment un thyrse à peu près semblable à celui du Maronnier d'Inde, mais elles sont remarquables par leur belle couleur d'un rose vif ou presque rouge. Le calice lui-même est de couleur rouge et moins profondément découpé, les pétales sont chargés de petits poils courts de couleur rouge, et quelques-uns de ces pétales sont tachés de jaune à leur base

Ce que la fleur offre de plus remarquable, c'est qu'au lieu d'être à cinq pétales et à sept étamines, comme dans l'Æsculus Hippocastanum, elle est à quatre pétales et à huit étamines, c'est-à-dire, qu'elle présente le type régulier naturel de la famille des Hippocastanées, dont le Maronnier d'Inde s'écarte très-probablement par la transformation d'une étamine en pétale.

Cette transformation indiquoit la possibilité d'avoir des fleurs doubles de Maronnier ordinaire, et c'est ce qui a été trouvé récemment dans nos environs M. Saladin de Budé, l'un des membres de l'administration du Jardin et des bienfaiteurs de cet établissement, dont nous avons à regretter la perte, avoit observé dans sa campagne de Frontenex un Maronnier dont une branche portoit des fleurs doubles et par conséquent stériles, il en a fait greffer les bourgeons sur de jeunes pieds, et si, comme plusieurs exemples autorisent à l'espérer, ces individus greffés forment des pieds à fleurs toutes doubles, on devra

B

ainsi à M. Saladin une variété nouvelle, qui, à la beauté ordinaire du Maronnier, joindra l'avantage de rester en fleurs plus long-temps et de ne pas salir les promenades par la chute des marrons.

3. *Cassia diffusa.*

Casse diffuse.

C. *Diffuso-procumbens glabriuscula, foliis 8–15-jugis, foliolis linearibus mucronatis, glandulâ pedicellatâ infra par infimum, pedicellis supra-axillaribus unifloris solitariis medio bibracteolatis petiolo multo brevioribus, leguminibus glabris.* ⊙

Cette plante est née dans le jardin de Genève de graines recueillies dans l'île de Porto-Ricco, par M. le docteur Bertero, et qui m'ont été communiquées par mon excellent ami Balbis. Elle est annuelle, comme presque toutes celles de la section à laquelle elle appartient, et s'approche assez du *Cassia procumbens*, avec laquelle on pourrait être tenté de la réunir; mais la *Cassia procumbens* est une plante fort mal connue; Linné paroît avoir eu en vue, sous ce nom, deux plantes différentes; celle de la première édition du species, qui auroit dû conserver le nom primitif, a dès-lors été décrite par Lamarck sous le nom de *Cassia pumila*, celle de la seconde édition paroît, quoiqu'à peine décrite, se rapporter à l'espèce indiquée sous le nom de *Cassia procumbens* par Willdenow qui dit formellement qu'elle a les feuilles dépourvues de glandes. Dans cet état de choses, ma nouvelle espèce se

distingue du *Cassia procumbens* de Willdenow, parce qu'elle a une glande pedicelle placée sur le petiole au-dessous de la dernière paire de folioles, et du *Cassia pumila* de Lamarck soit par ses rameaux et ses gousses glabres et non pubescentes, soit par ses pedicelles naissant au-dessus et non dans l'aisselle des feuilles.

Si l'on se rapporte à la classification des Casses que j'ai proposée, et que M Colladon a publiée dans sa monographie de ce genre, notre espèce se range évidemment dans la section des chamæcristes et parmi les chamécristes mimosoïdes, c'est-à-dire, qui ont plus de quatre paires de folioles à chaque feuille. J'ai reçu de divers voyageurs, et notamment de ce même M. Bertero auquel je dois la connoissance du *Cassia diffusa*, quelques autres espèces de la même division que je ferai connoître ici en peu de mots d'après mon herbier.

CASSIA PYGMÆA C *prostrata, foliis 4—6-jugis petiolis ramisque pubescenti-hirtis, foliolis linearibus mucronulatis, glandulâ subpedicellata ad basin petioli, pedicellis solitariis axillaribus 1-floris folio longioribus supra medium bibracteolatis, leguminibus subpubescentibus.* ♃

Elle a été trouvé à St-Domingue par M Bertero. Ses fleurs sont jaunes, de quatre lignes environ de diamètre. Ses gousses renferment six à sept graines, elles sont linéaires, très-comprimées, longues de 9 à 10 lignes Elle diffère du *Cassia serpens*, avec laquelle on pourroit être tenté de la confondre 1.° par ses pedoncules qui nais-



sent à l'aisselle même des feuilles et non au-dessus de l'aisselle, 2° par la glande du petiole un peu pédiculée et non sessile.

CASSIA POLYADENA. C. erecta, foliis 6—8-jugis ramis petiolisque glabris, foliolis oblongis obtusis basi cuneatis, glandulis 2—5 sessilibus infra et inter foliorum paria sparsis, pedicellis 2—3 fasciculatis supra-axillaribus petiolo brevioribus supra medium bibracteolatis, bracteis stipulisque ovatis minimis. ⊙?

Cette belle espèce a été découverte à la Guadeloupe par les soins actifs et intelligens de M. Bertero. Elle a quelques rapports avec le *Cassia glandulosa* de Lamk., mais elle en diffère par ses glandes plus nombreuses, sessiles et non pédiculées, par ses paires de folioles au nombre de six à huit et non de 10 à 12. Ses gousses sont un peu pubescentes dans l'âge adulte, glabres à leur maturité, linéaires, comprimées, longues de près de deux pouces, et renferment une douzaine de graines. Les faisceaux sont, comme dans l'espèce précédente, dits supra-axillaires, c'est-à-dire, que la base du pédicule est soudée avec la tige dans une partie de sa longueur, cette disposition est remarquablement visible dans cette espèce.

CASSIA LECHENAULTIANA. C. erecta, foliis 20—25-jugis, foliolis oblongo-linearibus utrinque obtusis aristato-mucronatis, petiole par infimum glandulam sessilem gerente apice in aristam foliolis subæqualem desinente cum ramis pubescente, pedicellis supra-axillaribus fasciculatis, floribus 5-andris. ⊙?

Cette plante m'a été communiquée par mon ami M. Lechenault, qui l'a découverte au Bengale. Elle ressemble à ma *Cassia patellaria* figurée par M. Colladon dans sa

Manographie, pl. 16, mais elle est presque glabre dans toutes ses parties, ces pédicelles même, lorsqu'ils portent les fruits, n'ont que trois à quatre lignes de longueur; les étamines sont au nombre de sept, très-inégales; les stipules fort aiguës, longues de huit lignes et marquées de plusieurs nervures près de leur base. Les gousses sont presque glabres, linéaires, comprimées, longues d'un pouce et demi environ, et renferment une douzaine de graines comprimées et en forme de parallélogramme.

CASSIA WALLICHIANA. C. erecta, foliis 20—25-jugis, foliolis oblongo-linearibus utrinque obtusis mucronatis, petiolo infra par infimum glandulam sessilem gerente apice breviter aristato cum ramis calycibusque pubescenti-hirtis, pedicellis suprà-axillaribus fasciculatis, floribus 10-andris. ☉?

J'ai reçu cette espèce de M. Wallich, directeur du jardin de Calcutta, qui l'a recueillie dans le Napaul. Elle est remarquable par ses dix étamines presqu'égales entr'elles; ses stipules sont longues de 4—5 lignes seulement. On trouve une glande sessile sur le pétiole, et très-rarement une ou deux autres entre les paires inférieures de folioles.

4. *GOODIA polysperma.*

GOUDIE polysperme.

G. Foliolis ovalibus utrinque acutiusculis calycibusque pubescentibus, leguminе 8—10-spermo. ♄

L'ESPÈCE qui fait le sujet de cet article est un très-petit sous-arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, que nous avons

reçu de divers jardins, tantôt sous le nom, évidemment faux, de *Loddigesia*, tantôt sous celui, moins erroné, de *Goodia lotifolia* Il appartient, en effet, par son port, au genre Goodia; mais son admission dans ce genre entraîne quelques modifications dans son caractère.

Le genre Goodia a été établi par M. Salisbury (parad. lond t 41), et adopté par M. Rob. Brown (hort. kew. ed. 2 v. 4 p. 269), l'un et l'autre y ont admis pour caractère, un calice à deux lèvres presque égales en longueur, la supérieure divisée en deux lobes aigus, une corolle papilionacée, dont l'étendard est étalé, plus grand que les autres pétales, une gousse pedicellée, comprimée, et des graines munies d'une strophiole ou appendice du cordon ombilical. sur tous ces points, je suis d'accord avec eux, mais il en est deux qui méritent une légère mention.

1.° Les deux espèces connues jusqu'ici, le *Goodia lotifolia*, de Salisbury, et le *Goodia pubescens*, de Sims, ont une gousse qui ne renferme que deux ovules et une à deux graines à la maturité, ma nouvelle espèce renferme 8 à 10 ovules et presque autant de graines, caractère tellement important que j'ai hésité à la considérer comme un genre nouveau

2.° M Salisbury dit que le Goodia a les étamines diadelphes, M. Brown qu'elles sont monadelphes; j'ai trouvé que dans le *Goodia lotifolia* elles sont, en effet monadelphes avec la gaîne fendue longitudinalement du côté de l'étendard, tandis que dans le *Goodia polyesperma* elles sont monadelphes avec la gaîne entière dans toute la lon-



gueur : second caractère qui pourroit motiver sa séparation générique.

Enfin, notre nouvelle espèce diffère du *Goodia lotifolia* par sa gousse réellement linéaire, très-peu pédicellée; par son calice dont la lèvre supérieure est à deux parties et l'inférieure à trois dents; par ses fleurs complètement jaunes et non tachées de rouge; par ses feuilles et ses calices pubescens, comme dans le *Goodia pubescens*. Il diffère de celui-ci par ses folioles ovales et pointues, et par les mêmes caractères de fruit que j'ai indiqué tout à l'heure. C'est, comme les deux espèces connues, un petit sous-arbrisseau très-rameux, haut à peine d'un pied.

5. TRIGONELLA calliceras *Fischer in Bieb. fl. taur. supl. p. 515.*

TRIGONELLE à beau bec.

T. Caulibus adscendentibus, foliolis obovato-cuneatis apice argute dentatis, stipulis lineari-subulatis, dentibus calycinis acutis longitudine tubi, leguminibus falcatis subparallele striatis longe rostratis etrus numerosis, seminibus 5—8 ovatis punctato-rugulosis. ☉

CETTE plante est provenue de graines envoyées soit de Crimée par M. Steven, soit du jardin de Gorenki par M. Fischer. Elle est originaire de l'Ibérie, d'après M. Steven, et en particulier des environs de Tiflis, d'après M. de Bieberstein.

Elle paroît avoir été primitivement décrite par Retzius (obs. fasc. 1. p. 23), sous le nom de *Lotus medicagi-*

noides; sa description s'y rapporte, et il observe même qu'elle pourroit *être* placée dans le genre Trigonella. Dès-lors cette espèce oubliée probablement parce que personne n'a eu l'idée de la chercher parmi les Lotus, a été reconnue de nouveau par M. Fischer, qui lui donnoit le nom de *Trigonella oxyrincha*, sous lequel il m'en a adressé un échantillon; enfin, M. Marschall de Biberstein l'a décrite sous celui de *Trigonella calliceras* qui, malgré la priorité des deux précédens, me paroît devoir être admis, parce que le premier étoit relatif à un genre auquel l'espèce n'appartient pas, et que le second n'étoit accompagné d'aucune description publiée.

Elle fait partie d'une section des Trigonelles à laquelle M. Seringe a donné le nom de *Grammocarpus*, qui se distingue par ses gousses ovales ou oblongues, marquées de stries longitudinales et prolongées en un long bec. Cette section tient le milieu entre le genre des Melilots et la section des Fenu-grecs qui appartient au Trigonella. Notre espèce, par la longueur de son fruit, est celle de toutes les Grammocarpes qui approche le plus près des Fenu-grecs.

6. *SESBANIA paludosa.*

SESBANE des marais.

S. *Racemulis axillaribus subbifloris, foliolis oblongis mucronulatis glabris, leguminibus compresso-teretibus subtorulosis.*

J'INDIQUE cette plante sous le nom sous lequel j'en ai reçu les graines, d'abord du jardin de Vienne, puis de di-

vers autres jardins d'Allemagne. J'ignore son pays natal, et ne puis assurer par conséquent jusqu'à quel point il lui convient.

La plante paroît annuelle : semée en avril, elle a deux années de suite fleuri en septembre et est morte ensuite. Elle est entièrement glabre, haute de 1—2 pieds, droite et rameuse. Ses feuilles sont composées de 15 à 20 paires de folioles oblongues obtuses mucronées et qui doivent embriquées et dirigées vers le sommet du petiole. Les fleurs sont d'un jaune sale, solitaires ou 2—3 ensemble en très-petites grappes à l'aisselle des feuilles ; leur calice est à cinq dents égales, aigues à sinus arrondis, leur corolle papilionacée ; l'étendard un peu brun et la carène pourpre au sommet, les étamines diadelphes (neuf et une), la gousse a jusqu'à trois pouces de longueur, elle est cylindrique, un peu toruleuse et comme faussement divisée en loges par les resserremens qui séparent les graines, celles-ci sont au nombre de 14 à 18, d'un roux pale et comme tronquées aux deux extrémités.

Nous avons cultivé une autre espèce de ce genre, le *Sesbania picta*, mais notre individu différoit cependant un peu de la figure de Cavanilles (ic. 4. t. 314) en ce qu'au lieu d'offrir une grappe de fleurs bien prononcée, elle n'avoit qu'une ou deux fleurs à chaque aisselle, il paroissoit que les fleurs inférieures de chaque grappe avoient avorté, et que les supérieures étoient seules venues à bien : ces fleurs ressembloient à celle de l'espèce décrite ci-dessus, mais elles sont remarquables par leur couleur, jaunâtre toute tachetée de petites lignes noirâtres.

7. *Geum ranunculoides* (Ser. ined.)

Benoite renoncule

Caule erecto ramoso, foliis radicalibus interruptè pinnatisectis, lobis bifidis dentatis, caulinis subinterrupte pinnatisectis, lobis obovato-cuneatis dentatis, stipulis ovatis magnis lobatis vel grosse serratis, pedunculis longis filiformibus, floribus ascendentibus, calycibus deflexis, petalis subrotundis magnis aureis calyce ferè duplò longioribus, capitulo carpellorum subovoideo, carpellis numerosis, appendicibus ferè longitudine styli. ♃ G. heterophyllum hortul. non Desf. (v. v.)

Cette espèce, que l'on rencontre fréquemment dans les jardins sous le nom de *Geum heterophyllum*, est certainement très-distincte de la plante de M. Desfontaines (hort. par.). Sa tige est très-haute, terminée vers le sommet par une panicule de fleurs longuement pédunculées, de la grandeur de celles du *Ranunculus bulbosus*, d'où lui est venu son nom. Ses feuilles radicales, sont interrompues-pinnatifides, à lobes petits et bilobés; les caulinaires sont à trois grands lobes obovés doublement et obtusément dentés en scie, les stipules sont grandes et dentées; les sépales réfléchis, presque une fois plus courts que les pétales, qui sont très-étalés, circulaires, à peine émoussés au sommet. Le torus est en forme de massue, oblong, à peine pédicellé; la tête de fruits globuleuse-ovoïde; les carpelles ovoïdes-comprimés pubes; le style est glabre au-dessus de la géniculation, et son appendice est plus courte et poilue.

Le genre *Geum* a été divisé par M. Seringe en quatre sections ou sous-genres, savoir :

1.° Caryophyllastrum. Les fleurs sont ascendantes et non penchées, les calyces réfléchis, les styles déchirés,

genouillés, terminés par une appendice ordinairement plus courte que le style. C'est ici qu'appartiennent les *Geum Canadense*, *macrophyllum*, etc., et l'espèce ci-dessus décrite.

2.° CARYOPHYLLATA. Les fleurs sont droites ou penchées, les calyces droits, les styles déclinés, genouillés, terminés par une appendice égale à leur propre longueur. C'est ici qu'appartiennent les *Geum rivale*, *Pyrenaicum*, etc.

3. OREOGEUM. Les fleurs et les calyces sont droits, les styles non genouillés, étalés et poilus. Il rapporte ici les *Geum reptans*, *montanum* etc., et le genre Adamsia de M. Fischer.

4.° STICTOGEUM. Les fleurs sont ascendantes, les calyces en cloches, les carpelles ponctués-ridés, les styles allongés glabres, non genouillés. Cette section se compose des *Geum Laxmanni* et *Pockokii*, qui ont été considérés, peut-être avec raison, par Fischer comme un genre particulier sous le nom de Laxmannia, mais qui n'est pas le Laxmannia de Brown.

8. *Geum brachypetalum.*

BENOITE à pétales courts.

Pilosum, caulibus erectis simplicibus 1—3-*floris*, *foliis inferioribus interrupte pinnatisectis*, *ultimis approximatis* 3-*lobis lanceolatis*, *omnibus biserratis*, *stipulis inferioribus magnis suborbiculatis grosse serratis*, *floribus axillaribus cernuis*, *petalis obovatis laxis*, *calyce multo brevioribus*, *capitulo carpellorum erecto globoso sessili*, *carpellis pilosis*, *appendicibus longitudine styli.*

Cette espèce voisine du *Geum rivale* en est certaine-

ment distincts, sa tige s'élève à un pied et demi et est terminée au sommet comme dans le *Geum rivale* par 2-4 fleurs penchées assez courtement pedonculées. Les feuilles radicales sont interrompues pinnatiséquées, à lobes largement dentés, les caulinaires trilobées, leur stipules sont lancéolées dentées en scie. Les bractées sont refléchies (ascendantes dans le *Geum rivale*), les lobes du calyce demi-étalés (parallèles dans le *Geum rivale*). Les pétales jaunâtres, veinés de rose, sont obovés, presque de moitié plus courts que les sépales (obcordés et de la longueur des sépales dans le *Geum rivale*). Le torus est oblong, linéaire, presque sessile dans le calyce (longuement pédicellé et écarté du calyce dans le *Geum rivale*). Style aussi long au-dessous de la géniculation qu'au-dessus (plus court au dessus dans le *Geum rivale*.) *

Cette espèce appartient à la section des *Cariophyllata* indiquée dans les notes de l'article précédent. Il ne faut pas la confondre avec une espèce nouvelle de la même section que M. Seringe nomme et caractérise comme suit:

Geum Thomasianum, *pilosum, caulibus erectis 1—3-floris, foliis radicalibus subinterruptè pinnatisectis, lobis subæqualibus obovatis subduplicato-serratis, floribus adscendentibus, lobis calycinis ovatis brevibus, petalis obovatis calyce vix longioribus, capitulo carpellorum subsphærico, stylis appendiculatis*

Cette espèce a été découverte par M. Philippe Thomas, dans les Pyrénées, orientales entre Mont-Louis et Finestre. Ses fleurs sont jaunes, petites.

9. *Jussiæa longifolia*

Jussiée à longues feuilles.

J. glabra, caule triquetro stricto simplici, foliis lineari-lanceolatis acuminatis subtus ad margines glandulosis, floribus axillaribus solitariis pedicellatis, ovario triquetro.

Cette plante est provenue dans le Jardin de graines envoyées du Brésil par M. Auguste de St-Hilaire, et d'après un échantillon de mon herbier, qui, quoiqu'en mauvais état, paroît s'y rapporter, je présume qu'elle est aussi originaire de la Guiane. Elle a des analogies avec le *Jussiæa octovalvis* figuré par Jacquin (amer. t. 70), mais elle en est bien distincte; 1.° par sa tige à trois angles aigus et à trois faces planes, 2.° par son ovaire triangulaire et non presqu'arrondi, 3.° par ses feuilles beaucoup plus longues. Elle offre quelques particularités remarquables, la première est la disposition des feuilles qui naissent en spirale autour de la tige, solitaires sur chacune des trois faces, tellement que la quatrième recouvre la première, la cinquième la seconde, etc., disposition qui n'a pas encore que je sache été mentionnée dans les feuilles dites si improprement éparses, 2.° le pollen est composé de grains assez gros, très-visqueux, 3.° la fleur s'ouvre environ à onze heures du matin, et ses pétales tombent vers le soir, de sorte qu'elle appartient à la série des éphémères diurnes, 4.° le calyce, quoique triangulaire, à sa base d'une

manière prononcée, se partage à son sommet en quatre lobes triangulaires allongés à estivation valvaire, 5° les quatre pétales sont à nervures pennées et à estivation contournée en spirale, 6° enfin les feuilles portent en dessous sur leurs bords de très-petites glandes un peu tuberculeuses.

10. *Schwenkia Hilariana*

Schwenkia de St-Hilaire.

S. *Caule ramoso gracillimo glabriusculo, foliis lanceolatis acuminatis glabris, floribus glandulas 5 clavatas gerentibus laxissime paniculatis* ☉

La graine de cette plante m'a été obligeamment communiquée par M. Auguste de St-Hilaire, qui l'a découverte dans les pâturages sur St-Paul au Brésil, semée sous couche en avril, elle a fleuri au commencement de septembre.

Quoique son aspect soit loin d'être brillant, elle a de l'intérêt pour le botaniste, vu qu'il est fort rare de voir vivante dans les jardins d'Europe aucune espèce de Schwenkia. Ce genre de Linné étoit fort mal connu avant que M. Kunth eût publié la description des quatre espèces rapportées par MM. de Humboldt et Bonpland. Il est même encore difficile de reconnoître formellement quelle a été l'espèce à laquelle Linné a donné le nom de *Schwenkia americana*, et il est douteux que Willdenow et Vahl aient donné ce nom à la même plante. M. Kunth ayant publié sous

le nom de *Schwenkia americana* la description et la figure d'une plante de l'Orénoque, c'est elle qui, selon toute apparence, conservera ce nom; or, notre espèce du Brésil, quoique très-voisine de celle de l'Orénoque, en paroît certainement distincte. Elle en diffère, 1.° par sa tige à peine pubescente, et par ses feuilles glabres, tandis qu'elles sont hérissées dans l'espèce de M. Kunth; 2.° par ses feuilles plus grandes et évidemment acuminées au lieu d'être obtuses; 3.° par les lobes de la corolle réfléchis et non dressés, comme l'indique la figure qui, au reste, est faite d'après le sec; 4.° notre plante a les rameaux encore beaucoup plus grêles et plus allongés que la figure de MM. Humboldt et Kunth ne le représente; 5.° son calyce est parfaitement glabre et non pubescent comme le décrivent les auteurs qui ont parlé du *Schwenkia americana*.

Le genre Schwenkia, auquel M. Kunth a réuni le *Chaetochilus* de Vahl, est très-remarquable par la régularité de son calyce et de sa corolle, comparée avec l'irrégularité de ses étamines; il tend, avec plusieurs autres exemples, à prouver que les familles des Scrophularinées et des Solanées ne peuvent pas être séparées, et malgré l'avortement de trois anthères, le *Schwenkia* me paroît plus voisin du *Nicotiana* que d'aucun des genres rapportés aujourd'hui aux Scrophularinées.